

PROCÈS-VERBAL  
DE CONTRÔLE TECHNIQUE**AUTOSUR**

N° d'imprimé : S 637465322

## NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

## (3) DATE DU CONTRÔLE

29/01/2026

## N° DU PROCÈS-VERBAL

26089718

## (7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

## (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

## Défaillance(s) majeure(s)

- 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte), AVD, AVG.  
 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD, AVG.  
 4.2.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIERE ET LATERAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse, ARG.  
 4.3.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, ARD, ARG.  
 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté, ARD, ARG.  
 5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave, AVD.  
 6.2.1.a.2. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures, ARG.  
 8.2.22.c.2. OPACITE : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P253F

**Défaillance(s) mineure(s)**

- 0.3.1.a.1. PLAQUE CONSTRUCTEUR : Manquant ou introuvable  
 3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux, AVD, AVG, AR.  
 3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement  
 4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVD.  
 5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé, AVD, AVG, ARG, ARD.  
 5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse, AVD, AVG.  
 5.3.2.d.1. AMORTISSEURS : Ecart significatif entre la droite et la gauche, AV.  
 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées, ARD.  
 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration, AR.

Afin de faciliter les campagnes de rappel graves, vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet <https://www.utac-otc.com>, rubrique « infos pratiques ».

## IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FE-597-NE (F)	06/05/2021	13/03/2019

Marque Désignation commerciale  
RENAULT CAPTUR

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1R8700862728296	M1	VP
Type/CNIT	Énergie	

M10RENVP603T738 GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

## (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

139541

## MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT	ARRIERE		
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km):		-0.5m/Km		
Dissymétrie suspension ( $\leq 30\%$ ):		96%		20%
Forces verticales :		874daN		496daN
Frein de service :				
Forces de freinage :	258daN		257daN	169daN
Déséquilibre ( $<20\%$ ):		1%		0%
Forces de freinage (efficacité) :	258daN		257daN	169daN
Taux d'efficacité ( $\geq 58\%$ ):	62%			
Frein de stationnement : Taux d'efficacité ( $\geq 18\%$ ):	22%			
Emissions à l'échappement :				
Opacité des fumées (0.51m <sup>-1</sup> ): C1: <0.10m <sup>-1</sup> C2: <0.10m <sup>-1</sup>				
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%):	-3.4%		-3.9%	
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1,0%):	-2.7%		-4.0%	

## INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :